



**REGLEMENT DE SELECTION
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK
2020**

**OCEAN RACING
Senior, moins de 23 ans et Junior**



A. PREAMBULE.....	3
B. LES EPREUVES CONCERNEES.....	3
C. MODALITES DE SELECTION	3
1. <i>Compétition de référence.....</i>	3
2. <i>Règlement de la compétition de sélection</i>	3
3. <i>Classement de sélection 2020</i>	3
D. PROPOSITION DE SELECTION	4
1. <i>Préambule</i>	4
2. <i>Proposition de sélection pour le Championnat du Monde et le championnat d'Europe 2020....</i>	4
3. <i>Règles administratives.....</i>	4
4. <i>Prise en charge</i>	4
E. PROGRAMME D' ACTIONS.....	4
F. DIVERS.....	4
1. <i>Diffusion du mode de sélection</i>	4
2. <i>Règlement de sélection en Equipe de France Ocean-Racing 2021 :.....</i>	4

A. PREAMBULE

L'objectif des Équipes de France est de conquérir des titres au championnat du monde ICF 2020 de Esponde (Portugal) et au championnat d'Europe 2020 à Cherbourg (France)

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre des objectifs de médailles d'or ou de podium avec l'Equipe de France d'Ocean-Racing lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2019. Les règles de sélection sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du Président de la Commission Nationale d'Activité Ocean-Racing / Va'a et du Vice-Président en charge du Haut-Niveau pour cette activité.

B. LES EPREUVES CONCERNEES

Les épreuves susceptibles d'être ouvertes à une sélection en Equipe de France Ocean-Racing 2020 sont :

Intitulé selon règlement ICF 2019	Intitulé selon règlement sportif FFCK 2018
SS-1 ¹ Men	Surfski monoplace homme senior / vétéran
SS-1 Women	Surfski monoplace dame senior / vétéran
SS-1 Men Under 23 Men	Surfski monoplace homme moins de 23 ans
SS-1 Men Under 23 Women	Surfski monoplace dame moins de 23 ans
SS-1 Men Junior Men	Surfski monoplace homme cadet / junior
SS-1 Men Junior Women	Surfski monoplace dame cadet / junior

C. MODALITES DE SELECTION

1. Compétition de référence

La compétition de référence sera la course de sélection des **6 et 7 juin 2020 à Cherbourg**. Une waiting période de 2 jours permettra à l'organisateur, le CKMNC, de lancer la course sur les conditions les plus engagées.

Cette course de sélection sera couplée à un sélectif national mais les 2 courses seront décalées au départ afin de ne pas interférer sur les résultats de la course de sélection.

2. Règlement de la compétition de sélection

La compétition se déroule suivant le règlement sportif FFCK Ocean-Racing en vigueur et ses annexes 2020.

3. Classement de sélection 2020

Le classement de sélection 2020 sera celui des épreuves concernées de la course de sélection des 6 et 7 juin à Cherbourg pour toutes les catégories.

¹ SS1 – Surfski monoplace

D. PROPOSITION DE SELECTION

1. Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du manager « Ocean-Racing »

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où un bateau ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre bateau pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

2. Proposition de sélection pour le Championnat du Monde et le championnat d'Europe 2020

Sur la base du classement de sélection 2020, 0 à 2 sportifs par épreuve ouverte au Championnat du Monde et au championnat d'Europe peuvent être proposés pour le programme d'action.

3. Règles administratives

La validation de la sélection arrêtée par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature de la Convention Individuelle « Sportif sélectionné en Équipe de France Ocean Racing 2020 » et au respect des démarches administratives et médicales prévues par cette convention.

4. Prise en charge

L'équipe de France sera pris en charge sur tout ou partie des actions du programme de l'équipe de France. Une participation financière pourra être demandée afin d'équilibrer le budget. Pour les autres sportifs hors équipe de France et entrant dans le quota pour participer aux championnats du monde ICF 2020, il n'y aura aucune prise en charge.

E. PROGRAMME D' ACTIONS

- Championnat du Monde ICF à Esponende (Portugal) **du 1^{er} au 6 septembre 2020**
- Championnat d'Europe ECA à Cherbourg (France) **du 17 au 20 septembre 2020**
- Stage de préparation sur une compétition de référence en Europe : ICON Classique du **12 au 18 juillet 2020.**

F. DIVERS

1. Diffusion du mode de sélection

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak et sur la page FACEBOOK de la commission nationale océan racing.

2. Règlement de sélection en Equipe de France Ocean-Racing 2021 :

Le Championnat de France 2020, le classement national Ocean-Racing 2020 ainsi que les résultats des championnats du monde ICF 2020 pourront être pris en compte dans les règles de sélection 2021.